



Le panier de la Laiterie ouvre ses portes !

Saint-Jean de Liversay, le 3 avril 2024

A La Nouvelle Laiterie à Saint-Jean de Liversay, l'épicerie solidaire et sociale "Le panier de la Laiterie" - nouvelle activité portée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) d'Aunis Atlantique - ouvrira ses portes à la mi-avril.

Une épicerie solidaire, c'est quoi ?

L'épicerie solidaire est un commerce d'entraide alimentaire proposant la **vente de produits alimentaires et de première nécessité à des tarifs avantageux pour les ménages à faibles revenus.**

Les bénéficiaires ont la possibilité de choisir librement leurs produits, suivant leurs envies et besoins avec des rayons en libre-service. Ils relient 30% de la valeur marchande des produits.

Approvisionnée par les producteurs locaux (Ferme de Saint-Fiacre à Marans, EARL La Pierrière à Saint-Jean de Liversay, Ferme du bois des moines à Benon, Magasin Les Fermiers du Marais poitevin à Ferrières) et les supermarchés (Super U Marans et Carrefour Market Ferrières), **l'épicerie propose :**

- Des **denrées alimentaires** variées et de qualité (fruits et légumes frais, produits laitiers, féculents...)
- Des **produits d'hygiène et d'entretien** (shampooing, savon, produits pour bébé...)

L'épicerie solidaire est également un **lieu d'accueil, d'aide et d'échanges**. Ici, les bénéficiaires sont accompagnés et sont invités à participer à différentes animations comme des ateliers cuisine pour apprendre à cuisiner certains types de produits et mieux gérer leur budget alimentation.

Une épicerie solidaire, pour qui ?

Pour toutes les personnes qui ont besoin d'un coup de pouce !

L'accès à l'épicerie est étudié avec soin en fonction de la situation de chacun, il peut s'agir de soutenir des personnes rencontrant une difficulté financière imprévue ou à d'autres de retrouver le goût de mieux s'alimenter avec un budget contraint.

L'épicerie s'adresse donc aux foyers possédant de faibles revenus, mais aussi aux personnes qui connaissent une perte de ressources ponctuelles entraînant un déséquilibre de leur budget, comme après la perte d'un emploi ou un accident.

Une épicerie solidaire, quelles conditions ?

Les bénéficiaires doivent être majeurs et justifier d'une domiciliation d'au minimum 3 mois (propriétaire ou locataire) sur l'une des communes de la CdC.

L'accès à l'épicerie, de 6 mois renouvelable une fois, nécessite une analyse et une évaluation de la situation par un travailleur social. Il est soumis à un reste à vivre qui doit se situer entre 5€ et 12€, par jour et par personne.

Jours et horaires d'ouverture

Deux demi-journées par semaine

Infos pratiques

Les ménages bénéficiaires de l'épicerie sont orientés par les intervenants sociaux du Département. Ils peuvent également bénéficier d'une évaluation de leur situation en se faisant connaître auprès du CIAS.

Pour obtenir plus d'information, contactez la Nouvelle Laiterie :



05 46 68 76 80 / cias@aunislantique.fr



1 route de Courçon, 17170 Saint-Jean de Liversay

CONTACTS CDC ET CIAS AUNIS ATLANTIQUE :

Service communication, presse :

Juliette GRINARD : 06 83 43 95 80 / juliette.grinard@aunislantique.fr

Coordnatrice action sociale, assistante sociale

Caroline LASCAUD : 06 24 08 99 57 / caroline.lascaud@aunislantique.fr

